SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Rapport de mission

de la délégation tennoodoise aux

Philippines

dans le cadre de la Coopération internationale

- 11 au 22 février 2016 -

« Where there is no vision, the people perish »

Proverbs 29;18

Table

Table des matières

1Introduction – le cadre de la mission 3
2Objectifs de la mission aux Philippines 5
2.1Financement de la mission 5
2.2Objectifs de la mission 5
3Délégation belge 2016 6
4Détails des visites 7
4.1Manille 7
4.2Manille Intra Muros & Binalonan 7
4.3Manaoag / Centres de conditionnement, de formation, atelier « couscous » 9
4.4Journée d'activités officielles 13
4.5Les îles Batanes - écotourisme 18
4.6Barangay de Canarvacanan 22
4.7Province de Pangasinan, Lingayen – San Roque Dam 28
5Fin de la mission aux Philippines – Bangkok 31
5.1Manille – Bangkok, Thaïlande 31
5.2Ambassade belge à Bangkok – Maison de Jim Thompson 32
6Conclusion 35
7Annexes 36
7.1Programme de visite 36
7.2Personnes rencontrées 37
7.3Carte d'identité de Binalonan, Pangansinan, Philippines 38
7.4Protocole de collaboration avec les Philippines 40
7.5« Ecological Solid Waste management Ordinance of Barangay Canarvacanan » 42
7.6Discours de Monsieur l'Échevin Eric Jassin pour l'inauguration des Mobile-store 44

1 Introduction – le cadre de la mission

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode a conclu des projets de **coopération internationale décentralisée** avec l'Afrique du Nord, et plus spécifiquement avec le Maroc, région de l'Oriental.

Dans cette optique, elle a conclu en 2011 un accord avec la commune urbaine d'Ain'Bni Matar et la commune rurale de Bni Matar qui se trouvent dans la province de Jerada.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a également souhaité signer en 2014 des jumelages avec la ville de Tanger (Maroc) et d'Eskisehir (Turquie).

En mai 2015, la commune de Saint-Josse-ten-Noode a signé un protocole de coopération avec le Conseil de la Province de Jerada. Pour les autorités politiques de celle-ci, cet accord est le prolongement naturel du travail que nous menons avec les communes d'Ain'Bni Matar et Bni Matar.

Le 26 mai 2015, le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode a pris la décision d'adhérer au réseau des autorités locales belges pour la Palestine, dont l'Échevin Eric Jassin est devenu Vice-Président.

Parallèlement, en janvier 2013, la commune de Saint-Josse-ten-Noode a mis en place un **Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud,** en vue de réaliser des actions de sensibilisation à la solidarité Nord-Sud sur le territoire de la commune. Ceci se traduit concrètement par des actions qui associent la société civile et le maillage associatif dense de la commune.

Dans le cadre de la coopération internationale décentralisée, Saint-Josse-ten-Noode a mené l'année dernière une mission exploratoire en Asie du sud-est et plus particulièrement aux Philippines[1], choix qui s'est fait en concertation avec le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud. A l'issue de cette mission, la municipalité de Binalonan a été sélectionnée comme partenaire.

Les actions menées par le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud ont un lien étroit avec les actions de coopération internationale décentralisée, à l'instar de l'action menée au Gospel pour les Philippines et l'Inde, celle menée lors du « brunch équitable » pour le Maroc ou encore les repas de solidarité au profit de différentes associations du sud comme le Cameroun, le Maroc, les Philippines, etc.

L'Échevin Jassin a donc voulu associer le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud à la mission aux Philippines en 2016, pour que ses membres puissen,t non seulement constater les résultats de leurs actions en Belgique, mais également vérifier si les fonds investis ont été utilisés à bonne fin et les logiques d'intervention de partenariat respectées.

Les résultats et observations de la mission aux Philippines sont explicités dans le présent rapport.

La mission en 2016 a ainsi permis de constater que le Plan Opérationnel Annuel (POA) initié par Binalonan en partenariat avec la Commune de Saint-Josse-ten-Noode progresse d'une manière significative.

Par ailleurs, rappelons que le cadre de travail de la commune de Saint-Josse-ten-Noode en matière de coopération internationale décentralisée est l'action sociale, domaine dans lequel la Commune excelle. C'est en effet sa marque de fabrique, son « core-business ». Ainsi, si le POA « Philippines » a une dimension économique importante, c'est surtout pour permettre de réaliser la finalité sociale de l'action en partageant notre expérience et know-how social avec la municipalité de Binalonan.

Cet aspect du partenariat se réalise via, notamment, les visites de notre partenaire en Belgique. Des représentants des autorités et de l'administration de Binalonan sont venus en Belgique du 21

[1]Voir Rapport de la mission exploratoire aux Philippines 2015.

au 24 juin 2015. Ils ont pu, entre autres, visiter la maison de repos du Centre Public d'Action sociale, le Service des Travaux d'Intérêt Collectif (STIC) de la Mission locale de Saint-Josse, la salle de sports Mandela, la bibliothèque communale, le parc à conteneurs, la Maison de la Famille asbl, la piscine Saint-François, le Théâtre Le Public, la Jazz-Station, le Théâtre de la Vie, etc.

Ce partenariat n'en est qu'à ses débuts. Le programme est, en effet, prévu pour une période de cinq ans durant laquelle chacun des partenaires réalise une mission par an dans chaque municipalité.

Cette mission est donc un pas de plus dans la construction de notre avenir commun.

2 Objectifs de la mission aux Philippines

Pour sa mandature 2012-2018, la commune de Saint-Josse-ten-Noode s'est, entre autres, donné pour mission, de renforcer sa politique en matière de solidarité internationale.

Nos action et mission aux Philippines s'inscrivent pleinement dans ce cadre.

2.1 Financement de la mission

Comme en 2015, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode ne pouvait envisager une mission aux Philippines sans un soutien financier extérieur.

C'est la Coopération Internationale Communale décentralisée[2] (2014-2019) développée par le département international flamand[3] et impulsée par le Gouvernement flamand qui nous a permis de réaliser la mission en 2016.

Son objet est de « *renforcer l'institution communale du sud pour lutter contre la pauvreté, dont une des composantes est un accès inadéquat de la population aux biens et services publics, surtout de proximité. Le Programme de l'Agence flamande pour la Coopération Internationales (FICA)[4] accroît les capacités des municipalités du Sud à prendre en charge leur propre développement local via une bonne gouvernance politique, une administration efficace et une participation des citoyens dans le processus décisionnel* ». Cet objectif global est réalisé grâce à des partenariats de « commune à commune ».

2.2 Objectifs de la mission

Les objectifs de cette mission sont le suivi et l'évaluation du travail réalisé, le renforcement des relations établies, la rencontre avec le tissu associatif de Binalonan et le développement de nouvelles pistes de partenariats.

Dans le programme communal de coopération décentralisée, l'accompagnement et les visites de terrain font partie intégrante du partenariat.

Nous avons appris à connaître notre partenaire et avons pu vérifier l'état d'avancement du protocole de collaboration, ainsi que l'utilisation des fonds que la commune de Saint-Josse lui a accordés dans le cadre du plan d'actions (voir les différents développements dans le rapport).

Agissant dans une optique de coopération internationale décentralisée, le premier plan d'actions[5] a été financé conjointement par Saint-Josse-ten-Noode et Binalonan, Saint-Josse investissant 20.000 € (ou 1.000.000 pesos) et Binalonan 4.000 € (ou 200.000 pesos).

[2]Subsidie Gemeentelijke Ontwikkelingssamenwerking.

[3]Vlaamse overheid – Departement Internationaal Vlaanderen – Afdeling Mondiale Uitdagingen.

[4]Vlaams Agentschap voor Internationale Samenwerking.

[5]Programme : Fabrication d'aliments et Centre de conditionnement Binalonan - Projet : acquisition de mobile store (étals de nourriture motorisés).

3 Délégation belge 2016

La délégation belge était composée de :

Eric Jassin
Échevin des Relations internationales et de la Coopération

Rukiye Kavak
Assistante personnelle de Monsieur l'Échevin Eric Jassin

Kaltouma Issaka
Secrétaire d'administration au Département des Solidarités Locales et Internationales

Nathalie Ista
Secrétaire d'administration au Cabinet du Receveur communal

La délégation était accompagnée de membres du Conseil consultatif de la Solidarité Nord-Sud :

Adèle Essoh
Présidente

Zohra Othmani

Dalila Ben Mohamed

Ebru Uckuyulu

Laïla El Bied

Ibrahim Uckuyulu

Sur place, nous étions accompagnés de Madame **Delphina Gacula**, Professor au WCC Aeronautical & Technological College, de Madame **Élisabeth Aquino**, Municipal Planning and Development Coordinator, de Monsieur **Norman V. Ramos**, Municipal Local Government Operations Officer et de Madame **Necie Lucero,**. Secretary general of the Confederation of Democratic Workers of the Philippines (CDWP).

4 Détails des visites

4.1 Manille

Description

Date	Le vendredi 12/02/16
Activités	Arrivée à Manille début d'après-midi
Autres caractéristiques relevantes	Ville de 10 Millions d'habitants

Compte-rendu de visite

La délégation arrive à Manille en début d'après-midi. Après son installation à l'hôtel Jen dans le quartier de Pasay, la délégation visite les environs de l'hôtel et se rend au Mall of Asia qui est le plus grand centre commercial en Asie du sud-est.

4.2 Manille Intra Muros & Binalonan

Description

Date	Le samedi 13/02/16
Activités	Matin : Manille – Visite « Intramuros » Après-midi : départ, trajet et arrivée à Binalonan
Autres caractéristiques relevantes	Distance entre Manille et Binalonan : 200 km (environ) et 5 heures pour les parcourir en raison du trafic intense de la Capitale, Manille

Compte-rendu de visite

Nous visitons le quartier « ***Intramuros*** » qui est le plus ancien de Manille. Il est relativement pré-servé de l'urbanisation galopante et a conservé son caractère historique datant de l'époque de la colonisation espagnole. Ce quartier a, en effet, été construit par les Espagnols au XVIe siècle. Il est situé le long de la rive méridionale du fleuve « ***Pasig*** ».

Nous nous attardons plus particulièrement au Fort Santiago, dans son parc, et au musée « ***Rizal*** » du nom de José Rizal, martyr de la cause indépendantiste. Nous découvrons à l'extérieur du fort la « ***Catedral de Manila*** » ainsi que l' « ***Iglesia de San Agustin*** » que nous parcourons. Nous passons devant le Palais du Gouverneur.

Un peu plus loin, sur la Plaza San Luis, nous visitons la « ***Casa Manila*** ». Il s'agit de la maison d'un négociant espagnol de la fin du XIXe siècle caractérisée par de très belles boiseries et une cour-jardin intérieur.

L'après-midi, nous nous rendons en minibus à Binalonan où nous nous installons en fin de soirée.

Nous logeons dans un lieu très intéressant puisqu'il s'agit du « ***WCC aeronautical & technological college*** »[6].

Il s'agit d'une école d'aviation privée fondée par le Maire de Binalonan, Ramon V. Guico III, en 2005. Elle comprenait 140 étudiants en 2013-2014 et 650 actuellement.

Elle forme des pilotes, des hôtesses et stewards, mais également du personnel technique et de maintenance spécialisé dans l'entretien des avions.

La pédagogie choisie tourne autour de la mise en situation « réelle » des étudiants. C'est pourquoi le campus n'est pas équipé de chambres d'étudiants à proprement parler, mais d'un lieu qui fonctionne comme un hôtel, de manière à ce que les étudiants logent dans des conditions semblables à celles qu'ils pourraient connaître pendant leur vie professionnelle future. C'est là que des chambres sont mises à notre disposition. Sur le campus[7], se trouvent également un simulateur de vol, un aérodrome, de petits avions de tourisme qui servent aux apprentis-pilotes (cessna), etc.

L'aérodrome qui jouxte le campus est totalement opérationnel et fonctionne comme un petit aéroport.

Une compagnie aérienne, Sky Passada, y est établie et dessert les îles Batanes[8]. Il est prévu qu'elle relie d'autres destinations intérieures aux Philippines dans le futur.

[6]Pour tout savoir sur le « ***WCC aeronautical & technological college*** », voir leur site internet : http://www.wccaerotechcollege.edu.ph/ . Leur philosophie et valeur : « *Integrity first. Excellence in all we do. Leadership in all our aspirations*. » D'abord l'intégrité. L'excellence dans tout ce que nous faisons. Le leadership dans toutes nos aspirations.

[7]Campus que nous visiterons un peu plus tard durant notre séjour. Voir infra p.14.

[8]Voir infra point 4.5.

4.3 Manaoag / Centres de conditionnement, de formation, atelier « couscous »

Description

Date	Le dimanche 14/02/2016
Activités	Manaoag – église Santo Nino – marché local – centre de conditionnement – centre de formation - « université » locale – atelier couscous
Autres caractéristiques relevantes	Manaoag : jusqu'à 56.000 pèlerins par jour – jusqu'à 5 Millions par an

Compte-rendu de visite

Manaoag est une ville de pèlerinage qui se trouve dans la Province du Pangasinan. Elle est connue pour Notre-Dame du Rosaire qui est vénérée dans le sanctuaire de Manaoag. Il s'agit d'un lieu de pèlerinage très populaire aux Philippines. Les philippins pratiquent le culte catholique et ont conservé une foi chrétienne vivace. Ce lieu de pèlerinage a été fondé en 1605 par les Dominicains, les Augustiniens ayant occupé l'endroit avant 1600. L'histoire raconte que la Vierge serait apparue en cet endroit, qu'elle appela et demanda d'y fonder une chapelle (« **The Lady who calls** »). Elle bénit l'endroit qui fut par la suite un lieu où se réalisèrent des miracles. Le nom du lieu rappelle cette histoire puisque « Manoag » signifie « appeler ».

Nous visitons ensuite l'église de Binalonan, « ***Santo Nino*** », qui est en cours de rénovation et de classement.

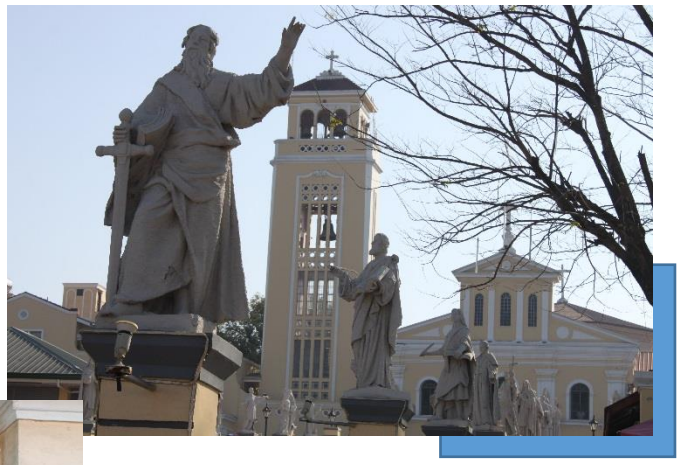

Nous continuons la journée par la visite d'***infrastructures sportives*** de la localité, notamment le « tennis center » et le gymnasium, pour poursuivre notre « tour » en passant devant le bâtiment qui est utilisé pour la mise en œuvre des « plans catastrophe » locaux et des premiers soins. Il est régulièrement utilisé vu les nombreux typhons qui, hélas, touchent la contrée.

La visite du centre de formation de la municipalité nous permet de constater la réalité de la contre-partie du projet réalisé avec Saint-Josse-ten-Noode[9], en particulier le centre de conditionnement. Une partie du bâtiment est effectivement équipée de chambres froides qui nécessitent encore certaines adaptations électriques pour être complètement opérationnelles. La municipalité est, en effet, en recherche d'électriciens spécialisés pour effectuer ce travail. L'endroit est équipé pour pouvoir conditionner des fruits et légumes frais et séchés ainsi que des jus. Les produits finis sont destinés à être vendus grâce aux mobile-store -transport des villages producteurs vers le marché, ou à être exportés.

Le projet est donc en bonne voie de réalisation.

Par ailleurs, la municipalité de Binalonan nous explique l'accompagnement spirituel qui est réalisé

[9]Achat des mobile-store.

via le centre de formation. Elle juge que le système mis en place est efficace et permet aux Églises (catholiques et évangélistes) et à l'État de travailler ensemble en bonne harmonie, point très important pour la population.

Nous visitons également la « ***composterie*** » qui transforme les restes du marché local en compost via un système propre et inodore d'inoculation de micro-organismes.

La visite du ***marché*** de Binalonan nous permet de faire différents achats nécessaires pour réaliser l'atelier Couscous qui est prévu durant l'après-midi avec un groupe de femmes de Binalonan.

Notre destination finale de la journée est l' « **Université** » locale, dans les locaux de laquelle nous réalisons l'atelier « ***couscous*** ». Cette université ne correspond pas à l'université telle que nous la concevons en Europe. Il s'agit en fait d'une école pour les 13 à 16 ans dans laquelle les étudiants peuvent suivre des formations d'hôtellerie/restauration, de management, de business administratif, IT, criminologie, relations extérieures, sages-femmes, etc.

Auparavant, nous avons également parcouru le musée local qui met en évidence la vie et les réalisations de certaines personnalités (héros) locales telles que Manuel V. Moran, Evangelina Macaraeg-Macapagal, Carlos, S. Bulosan, Ramon J. Guico, Sr.

L'après-midi est consacrée à la réalisation de l'atelier couscous au cours duquel des femmes « leaders » de Binalonan ont expérimenté la réalisation de ce plat concocté pour environ 70 personnes. Celles-ci viennent en soirée le déguster à la satisfaction générale.

Zohra Othmani, une habitante de Saint-Josse-ten-Noode, également membre du Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud, a dirigé cet atelier.

WELCOME!
Officials and Guests from
Saint-Josse-ten-Noode,
Brussels, Belgium
From the townspeople of Binalonan
led by Mayor Ramon V. Guico III and th
Sangguniang Bayan Officials

4.4

4.5

4.6 Journée d'activités officielles

Description

Date	Le lundi 15 février 2016
Activités	Cérémonie au drapeau – Rencontre officielle avec le Maire, le « Conseil » municipal – suivi d'une séance du Conseil – Discussion sur la poursuite de notre coopération
Autres caractéristiques relevantes	Fonctionnement politique et administratif d'une municipalité aux Philippines

Compte-rendu de visite

Le lundi est une journée de rencontres plus formelles et officielles.

Lundi matin

Elle commence par une cérémonie au drapeau (***Flag Ceremony***) : tous les lundis matin, le Maire, le conseil municipal et les employés se retrouvent à 8h00 précises sur le « Municipal Hall Ground » (la Place de la municipalité) pour rendre les honneurs au drapeau national. Le prêtre prononce un discours. Un ou plusieurs employés sont également mis à l'honneur au cours de la cérémonie et félicités pour l'excellence de leur travail durant la semaine. Les différents discours nous permettent de constater l'importance que la municipalité accorde à la « discipline » au travail.

Nous sommes ensuite reçus par le Maire (« Municipal Mayor »), ***Ramon V. Guico III***, dans son bureau. Il nous explique l'organisation administrative de base de la municipalité en trois branches : le Maire qui implémente le programme (exécutif), le « Municipal Vice Mayor », ***Melicio Flores Patagay II***, constitue le « législatif » et préside le « Conseil » c'est-à-dire l'organe législatif de la municipalité. La municipalité est autonome par rapport au gouvernement national.

Il nous explique également que les municipalités sont composées de « ***barangays*** » qui sont la plus petite unité administrative aux Philippines. La municipalité de Binalonan comprend 24 barangays organisés de la même manière (trois branches) que la municipalité principale. Les autorités politiques et administratives y règlent tous les problèmes concrets rencontrés par la population, notamment les problèmes maritaux, la police, la petite enfance, etc.

Au minimum une fois par an, les barangays se réunissent avec le Conseil municipal. Chaque conseil local envoie des représentants au Conseil municipal. Le « gouvernement des jeunes » y envoie également un représentant.

Binalonan est une « ***municipalité de première classe*** », les « classes » renvoyant au niveau de budget, 3.500.000 $ pour Binalonan. Leurs revenus comprennent les taxes locales. 40% à 45% de leurs revenus proviennent également de l'économie locale. Le secteur associatif est, entre autre, très actif au sein de la municipalité.

Le Maire apprécie énormément la coopération avec Saint-Josse-ten-Noode, la déclarant même « providentielle » pour la municipalité. Il nous communique sa vision à long terme. Il souhaite impliquer les fermiers, les femmes, le gouvernement local. Les deux prochaines années seront, dans le cadre de la coopération, consacrées au développement de produits locaux, à leur marketing et à la vente.

L'apport de Saint-Josse leur a permis d'acheter 4 ***mobile-store***, ce qui offre aux producteurs locaux une forme de mobilité. Ceux-ci leur permettent de rendre accessibles des produits cultivés et transformés au niveau local, dont des saucisses, du vinaigre, etc.

La municipalité n'est pas uniquement centrée sur le business, mais souhaite avant toute chose améliorer la qualité de vie de la population locale. Elle ambitionne d'impliquer davantage la société civile et le monde associatif local sur le long terme. De ce point de vue, la coopération avec Saint-Josse-ten-Noode lui donne l'opportunité de mobiliser les habitants et le monde associatif à la thématique de la coopération et d'inscrire ses projets dans une dimension internationale.

Le Maire souligne que le cadre de la coopération décentralisée permet de ne pas envisager l'ensemble des projets uniquement sous un angle financier, mais également en terme d'échanges de savoir-faire.

Nous sommes invités à déguster divers produits locaux que la municipalité veut commercialiser, notamment de succulentes mangues et d'autres friandises réalisées à base de riz.

Monsieur l'***Échevin Eric Jassin*** offre plusieurs drapeaux à la municipalité de Binalonan, notamment les drapeaux européen, belge, flamand, de Bruxelles-Capitale et de Saint-Josse-ten-Noode.

Nous assistons ensuite à une séance du Conseil municipal (« ***Regular session of the Sangguniang Bayan of Binalonan, Pangansinan*** ») durant laquelle chaque membre de la délégation belge est présentée. Le Maire prononce un discours officiel de bienvenue et expose le contenu de notre coopération. Monsieur l'Échevin Jassin prononce également un discours de remerciements.

Le Conseil municipal propose une résolution par laquelle Binalonan consacre officiellement le 15 février comme « ***Friendship Day*** » (Sangguniang Bayan Resolution N° 2016/47), le « Jour de l'amitié ». Ce jour symbolise l'amitié générée par la coopération entre Binalonan et Saint-Josse-ten-Noode et la gratitude de la municipalité par rapport à ce partenariat. La motion est votée par le Conseil communal à l'unanimité.

Le Conseil propose une autre résolution en rapport avec l'extension de notre partenariat. Celle-ci vise à les aider à « mettre sur pied » une bibliothèque municipale.

Le Maire nous présente l'ensemble des responsables des différents départements de la municipalité.

Lundi après-midi

L'après-midi, le Conseil municipal, le Maire et la délégation tennoodoise se réunissent pour faire le point sur le Partenariat entre Saint-Josse-ten-Noode et Binalonan et envisager l'avenir de notre collaboration.

L'objectif de la réunion est plus spécifiquement de faire un état des lieux des projets en cours avec Saint-Josse-ten-Noode, d'envisager la continuité du partenariat et la prochaine visite.

Ramon V. Guico III souligne la volonté de Binalonan de s'investir et travailler intensément dans la réalisation des projets.

➔ *Développement économique via davantage de mobile-store*

Il apparaît clairement que la municipalité recherche des opportunités financières qui profiteront à la trésorerie locale via le développement du business local et, tout particulièrement, la mise en valeur des produits locaux comme les saucisses, le vinaigre, le poulet, les légumes et fruits secs. Ceux-ci seraient produits par les fermiers des environs et vendus grâce aux ***« mobile-store »***. Il souhaiterait que la municipalité puisse posséder jusqu'à 100 mobile-store. La municipalité prendrait en charge l'essence (1L pour 35km) et la maintenance. Ils seront mis en location auprès de la population, ce qui nécessite la mise en place d'une formule de micro-crédit.

➔ *Créer un centre d'activités avec une bibliothèque municipale centrale*

Un autre projet est de mettre sur pied une ***bibliothèque municipale*** de niveau universitaire, pour les étudiants. A ce propos, la délégation tennoodoise propose de visiter une ludothèque lors de la prochaine visite de Binalonan en Belgique.

Le Maire précise que différentes bibliothèques existent dans les barangays mais, que la municipalité souhaiterait endéans deux ou trois ans mettre plus spécifiquement en place un centre d'activités où se trouverait la bibliothèque centrale.

Toutefois, la priorité pour la municipalité reste le développement économique car ***les enfants vont à l'école en ayant faim***. La municipalité veut offrir la possibilité aux citoyens de gagner leur vie et de nourrir leur famille.

Le Maire aime à penser qu'un père pourra un jour dire à ses enfants qu'il a fait vivre sa famille et permis à ses enfants d'aller à l'école grâce à un mobile-store ! Il s'agit d'un projet à long terme qui profitera à de nombreuses personnes dans la région.

De plus, Saint-Josse propose de travailler avec les associations locales et éventuellement d'organiser des manifestations en Belgique dont les bénéfices seront envoyés à Binalonan. L'année dernière, à l'occasion du Gospel, l'entièreté du produit de la vente des programmes a été remis à la « Pangasinense Association of Belgium ».

Binalonan a deux grands objectifs dans le cadre de la coopération :

- acheter davantage de mobile-store ;
- développer un centre d'activités avec une bibliothèque centrale.

En fin d'après-midi, nous assistons à un « ***mariage de masse*** », une cérémonie officielle au cours de laquelle des couples (85) sont mariés devant les autorités municipales. En effet, de nombreux philippins ne peuvent s'offrir un mariage traditionnel[10], en raison du prix trop élevé. Les autorités de Binalonan organisent une fois par an un « mass wedding », afin de permettre à la population qui n'en a pas les moyens de se marier légalement.

[10]Un mariage traditionnel coûte plus de 30.000 pesos (PHP), l'équivalent de 550 €.

4.7 Les îles Batanes - écotourisme

Description

Dates	Les mardi et mercredi 16 & 17 février 2016
Activités	Visite des îles Batanes – Écotourisme - Visite du campus du WCC Aeronautical & Tehnological College « Binalolan song and dance contest »
Autres caractéristiques relevantes	L'île est quasi auto-suffisante au niveau alimentaire. Elle a été raccordée à l'électricité en 1999.

Compte-rendu de visite

Les mardi et mercredi sont consacrés à la visite en mode « ***écotourisme*** » des îles Batanes.

Cet archipel de dix petites îles se trouve tout à fait au nord des Philippines, à environ 190 km au sud de Taïwan. Seules trois îles sont habitées. C'est également la province la plus septentrionale et la plus petite de la République des Philippines.

Nous nous y rendons en avion le mardi matin, depuis Binalonan, via la compagnie aérienne intérieure « Sky Passada »[11]. Cette compagnie pratique le « hub and spoke », c'est-à-dire propose différentes destinations à partir d'un point de connexion central, Binalonan, où se trouve également l'école de pilotage[12].

Les îles Batanes sont assez différentes de ce que nous avons pu voir des Philippines. Certains les comparent à l'Irlande ou les appellent « ***l'Écosse des Philippines*** ». En effet, elles sont verdoyantes, fraîches et venteuses.

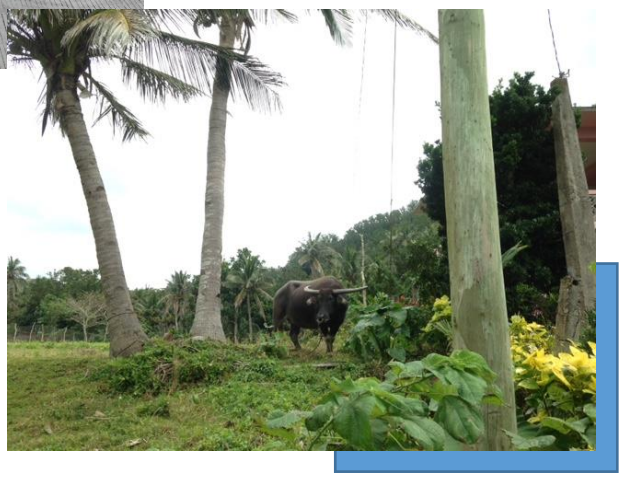

Il n'y a pas d'infrastructures hôtelières de masse sur ces îles, en partie parce que ses habitants veulent en préserver la beauté et encouragent davantage les courts séjours. Nous logeons donc dans une maison d'hôtes, sur l'île principale, « ***Batan*** »[13].

[11]Voir leur site internet : http://www.skypasada.com/about.php

[12]Voir supra p.7 et infra p. 14.

[13]Nous logeons pour une nuit au « Dive Batanes Lodge ».

Nous passons l'après-midi et le lendemain à faire de l'***écotourisme,*** une forme de tourisme durable et centré sur la découverte de la nature. Il est défini comme « *un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés* »[14]. C'est bien ce que nous faisons durant ces deux journées accompagnés par un guide local.

Nous visitons des lieux surprenants tant du point de vue des paysages que de la « philosophie » de ses habitants.

Nous nous rendons, par exemple, dans un lieu tout à fait surprenant pour nous, le « ***Honesty Coffee Shop*** », en d'autres mots « ***la Maison de l'Honnêteté*** », fondée en 1995. Le principe est le suivant : il s'agit en quelque sorte d'une « maison-buvette-magasin de souvenirs » où l'on peut acheter des boissons, des friandises et petits souvenirs fabriqués localement. Cette maison est ouverte au tout-venant et c'est là sa particularité. Vous y trouvez la liste des produits à acheter, leur prix, un grand registre où vous inscrivez ce que vous prenez et une boîte où mettre l'argent. Et oui, cet endroit n'est pas « tenu », « gardé », on compte sur votre honnêteté pour vous acquitter de ce que vous devez ! Il est inscrit au mur « *Be Honest, Even if others are not, Even if others will not, Even if others cannot* »[15].

Sur l'île de Batan, nous voyons également que les habitants s'adonnent à des travaux d'intérêt collectif, comme l'entretien des bas-côté des routes.

Nous nous attardons dans une maison typique de ces îles qui ont conservé leur aspect sauvage, la « ***Maison d'Estrella*** », construite en pierres du pays, avec un toit en chaume, solide au point de résister à un tremblement de terre d'une magnitude de 8.3 en ... septembre 1918 ! Elle est

[14]Définition de la Société internationale de l'écotourisme (TIES) en 1991.

[15]Traduction « Soyez honnête même si les autres ne le sont pas, même si les autres ne le veulent pas, même si les autres ne le peuvent pas ! »

restée identique, excepté le toit qui a été refait, depuis cette époque. Comme toutes les maisons « Ivatan » datant de la période de la colonisation espagnole, la cuisine et les sanitaires sont construits séparément, à quelques pas de la maison principale.

Nous visitons le « ***Japanese tunnel*** » ou « ***Dipnaysuhwan*** » (ville de Basco), construit durant la période de l'occupation japonaise. Il servait d'abri aux soldats. Ce tunnel dispose de cinq portes, d'une série de chambres, d'un bunker d'observation et d'un réservoir d'eau. On s'y déplace dans le noir complet.

Ensuite, nous prenons la direction de la « ***Valugan Boulder Beach*** », une plage jalonnée d'énormes galets. Cette particularité naturelle du paysage est apparue vers 400 A.C. : la montagne volcanique Iraya, que l'on voit toujours en arrière-fond, entra en éruption et dispersa des roches an

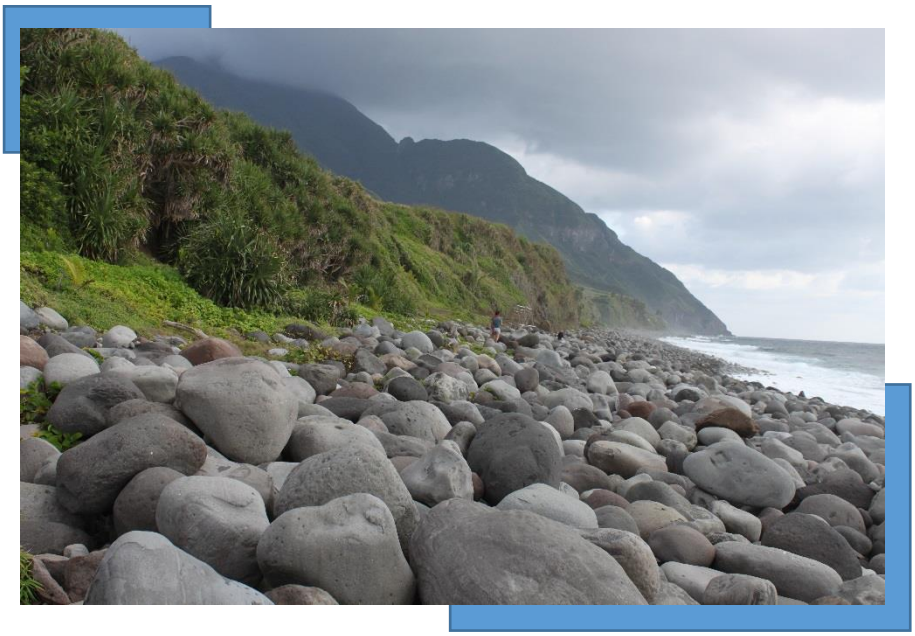

désites[16] autour de la moitié nord de Batan, actuellement Basco. Le vent du Pacifique fit le reste en poussant les vagues contre les rochers, les érodant et les polissant avec le temps. Le paysage est somptueux mais impétueux et sauvage, rivalisant de manière ironique avec l'océan qui le borde dit « Pacifique » !

Derrière cette plage, se trouve le volcan « ***Iraya*** », toujours actif. Sa dernière éruption date probablement de 1454 : on en connaît quelques détails, notamment que ses éruptions seraient exclusivement explosives, sans coulées de lave. En 1998, une série de tremblements de terre ont eu lieu sous le volcan.

Nous poursuivons notre périple vers la ville de ***Basco*** où nous visitons le Phare.

Enfin, nous nous rendons en un lieu-dit que les habitants appellent « ***Malboro Country*** » en souvenir du tournage de la publicité pour la marque du même nom à cet endroit. I s'agit d'un lieu en hauteur, sauvage et verdoyant qui fait face à la mer et au volcan.

Nous reprenons l'avion pour Binalonan à 14h00.

[16]Andésite : il s'agit d'une roche volcanique, caractéristique du volcanisme des zones de convergence.

En fin d'après-midi, nous visitons le campus du « ***WCC aeronautical & technological college*** » et plus particulièrement le laboratoire de sciences, la bibliothèque, les salles de cours et leur équipement, le lounge, la piscine et, enfin, le simulateur de vol dernier cri que vient d'acquérir l'école supérieure. Monsieur l'Échevin Jassin s'essaie au pilotage et permet à toute l'équipe de se rendre à bon port ! Le campus abrite également des terrains de sports (basket, volley, etc.), une salle de fêtes et un immense hangar pouvant abriter une trentaine d'avions de tourisme servant à l'écolage pratique des étudiants pilotes.

En soirée, nous assistons à la « ***Town Fiesta 2016*** » de Binalonan et plus particulièrement au « Binalonan Idol song and dance contest ». Il s'agit de concours de chant et de danse où se produisent des enfants, des adolescents et des adultes. La municipalité de Binalonan a fourni les trois premiers prix de chaque catégorie et la commune de Saint-Josse-ten-Noode les quatrièmes prix, chacun d'un montant de 5.000 pesos (3x100 €).

4.8 Barangay de Canarvacanan

Description

Date	Le jeudi 18 février 2016
Activités	Barangay Canarvacanan – Municipalité de Binalonan – Province du Pangasinan / Meeting aérien / Rencontre du monde associatif / Inauguration des Mobile-Store
Autres caractéristiques relevantes	Barangay Justice System ou « Katarungang Pambarangay »

Compte-rendu de visite

Jeudi matin

Comme expliqué plus haut, la plus petite unité administrative et territoriale des Philippines est le « Barangay ». La Municipalité de Binalonan en compte 24. Ce jeudi, nous visitons celui de Canarvacanan. C'est pour nous l'occasion de voir très pratiquement comment fonctionne un Barangay en assistant à différentes assemblées.

Les problèmes concrets qui touchent directement la vie des citoyens sont discutés au sein du Barangay avec les citoyens eux-mêmes et des représentants du monde associatif, des commerçants, etc.

Nous sommes reçus par le bureau du « Sangguniang Barangay » et assistons à une « ***session assembled of the Sangguniang Barangay of Canarvacanan, Binalonan, Pangasinan*** ». Il s'agit d'une assemblée publique (Conseil) où sont représentés les citoyens, les différentes organisations et fonctions de la société civile. Les participants se distinguent visuellement par des t-shirts et polos de couleurs différentes.

Ce jour-là, la question soumise à l'assemblée du Barangay concerne le « management » des déchets et les pénalités (amendes) qui seront appliquées en cas de non respect de la réglementation ou de violation de certaines interdictions. Les citoyens du Barangay s'expriment et interviennent oralement et directement dans la discussion de l'ordonnance. Celle-ci est adoptée en fin de session et sanctionnée par un vote. Il s'agit de l' « ***Ecological Solid Waste Management Ordinance of Barangay Canarvacanan*** »[17].

Le Barangay est le lieu où s'exerce une forme de ***démocratie directe***. Tous les citoyens sont directement consultés deux fois par an pour les questions qui impactent leur vie quotidienne.

C'est également au niveau du Barangay que s'exerce le « ***Barangay Justice System*** » (ou « ***Katarungang Pambarangay*** »)[18]. Il s'agit en quelque sorte d'un « premier niveau de justice » où les membres d'une même communauté, le Barangay, peuvent régler leurs différends à l'amiable. Les parties en conflit recherchent une solution acceptable pour tous, avec l'aide de membres respectés de la communauté (***« Lupon members »***) qui servent d'intermédiaires et sous la « présidence » du plus haut fonctionnaire élu du Barangay, le ***Punong Barangay***.

Les Lupon et le Punong exercent leur fonction au sein de la communauté à titre gracieux.

C'est seulement dans le cas où les parties en présence ne parviennent pas à s'entendre et après trente jours, que l'affaire peut être portée devant les tribunaux.

Ce système de justice est issu de la tradition philippine qui voulait que les membres de la communauté demandent l'aide des « anciens » ou des « chefs de tribu » dans la résolution de leurs conflits.

Tout membre du Barangay peut de cette manière déposer une plainte devant le Punong. La procédure se déroule en trois stades : la médiation, la conciliation et l'arbitrage.

Lors de la ***médiation***, le Punong Barangay explique le processus de la médiation, les objectifs et les règles. Chaque partie développe son point de vue sur le différend. Si aucun règlement n'est atteint à l'issue de la médiation, les parties peuvent tenter une conciliation avec l'aide de membres respectés de toute la communauté qui jouent alors le rôle de conciliateurs ou « ***Pangkat Tagapagkasundo*** ».

Lors d'une ***conciliation***, trois membres du Pangkat sont choisis par les parties et explorent les possibilités de règlement à l'amiable après les avoir entendues. Le règlement conclu en conciliation a force et effet d'un jugement définitif, à l'instar d'un jugement rendu par un tribunal.

L'arbitrage peut avoir lieu à tout moment de la procédure pour autant que les parties s'engagent par écrit à respecter la sentence arbitrale du Lupon ou du Pangkat.

La résolution du conflit peut se solder par une transaction sous forme d'amende. Si l'entente n'est

[17]Cette ordonnance est disponible en annexe du présent rapport.

[18]Voir **Maricel VIGO**, *« Katarungang Pambarangay. A handbook »*, Philippines-Canada local Government support program, 2004, 114 pages. http://accessfacility.org/sites/default/files/Katarungang%20Pambarangay%20Handbook_0.pdf et http://www.accessfacility.org/barangay-justice-system-katarungang-pambarangay

pas respectée, le Punong Barangay exécute le règlement en prenant possession de biens personnels de la partie obligée. Le produit de la vente de ces biens servira à payer l'amende.

Le règlement à l'amiable acquiert la force exécutoire d'un jugement définitif du Tribunal 10 jours à compter de la date de transaction.

Les différentes affaires sont inscrites dans un registre, les jugements imprimés et leur exécution contrôlée.

Un peu plus tard dans la journée, nous sommes exceptionnellement invités à assister à une médiation entre deux femmes du Barangay. L'affaire concerne un chien qui a mordu la plaignante. Elle craint qu'il ne soit pas vacciné contre la rage. Si tel est le cas, la propriétaire du chien contrevient à une ordonnance du Barangay. En tout état de cause, la propriétaire doit tenir son chien enfermé s'il est dangereux. Est-ce bien le chien de la propriétaire présente qui a causé la morsure ? Dans le doute, une conciliation a lieu et l'affaire se termine par un poignée de mains et une embrassade entre les deux parties et le règlement d'un dédommagement financier.

Entre-temps nous retournons à l'aérodrome de Binalonan qui accueille un pilote américain, Sean Clarke, spécialisé en acrobaties aériennes[19]. C'est l'occasion pour de nombreux élèves de l'école aéronautique, qui se préparent au pilotage d'avions, de visionner un film sur le sujet, mais, surtout de poser des questions à l'invité. L'acrobatie aérienne permet d'apprendre énormément de choses dans la maîtrise d'un avion : « *Dans ce domaine l'altitude est l'élément le plus dangereux mais c'est également l'amie du pilote qui fait de la haute-voltige ou du vol de compétition* » explique Sean Clarke. L'assemblée l'interroge sur des figures de voltige (humpty-bump, hammerhead, snap, etc.) et assiste ensuite à une démonstration d'environ une heure. Sean Clarke pilote un avion de type Cessna fabriqué par l'« American Champion Aircraft ».

[19]Voir http://camiguinaviation.com/ - Plusieurs films disponibles sur le site de « Camiguin Aviation ».

Jeudi après-midi

Durant l'après-midi, nous rencontrons des représentants du monde associatif des 24 barangays de Binalonan : association de fermiers, de familles, d'enseignants, etc. Après les présentations désormais d'usage, nous écoutons les différentes associations[20] et leur posons des questions.

Nous prenons connaissance de leurs différentes activités. Certains sont inventifs. Une association de fermiers, par exemple, fabrique des produits à base de riz et de maïs et les vend dans les transports en commun (bus, jeepneys, etc.).

Dans cet ordre d'idée, le Maire indique que la commercialisation des produits fabriqués localement est une de leurs préoccupations actuelles. Le but poursuivi est de multiplier les opportunités pour les vendre. Les fermiers sont également à la merci des problèmes météorologiques. Toute une ré-

[20]Liste des associations rencontrées en annexe.

colte peut être emportée en quelques heures si un typhon vient à frapper la région juste avant la récolte.

Les associations sont en recherche de micro-financements et de renforcement de leurs projets, afin de pouvoir les améliorer.

Saint-Josse-ten-Noode propose de récolter des moyens financiers via différentes activités en Belgique. Celles-ci seraient organisées par le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud en partenariat avec la commune de Saint-Josse-ten-Noode. La commune de Saint-Josse-ten-Noode se propose ainsi de rédiger un appel à projets qui sera validé par la Municipalité de Binalonan et distribué à toutes les associations de la Municipalité. Celles-ci pourront y

répondre et les projets seront sélectionnés par les autorités de Binalonan, le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud et la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Nous poursuivons l'après-midi en assistant à une compétition de danse folklorique « Street Dancing Competition » avec la participation des enfants des différentes écoles de la Municipalité.

Jeudi soir

Le jeudi soir, une soirée de gala a été organisée, durant laquelle les mobile-store sont solennellement inaugurés et bénis. Le Maire, Hon. ***Ramon V. Guico III***, Monsieur l'Échevin Jassin, le Président du Conseil, ***Melicio Flores Patague II*** et le Conseiller et Chef de Mission adjoint de Belgique auprès des Philippines, Monsieur ***Xavier Leblanc***, prononcent chacun un discours[21].

Tous les Baranguay, les représentants des associations et le Conseil municipal au grand complet sont présents, ainsi que le Conseiller Monsieur Xavier Leblanc. Des démonstrations de danse sont proposées tout au long de la soirée, ainsi qu'un bal officiel.

[21]Voir le discours de Monsieur l'Échevin Jassin en annexe.

Notre délégation au grand complet est également mise à contribution puisque nous avons été invités à nous produire en public. Nous avons choisi de chanter l'hymne national belge et « la Vie en Rose » d'Édith Piaf.

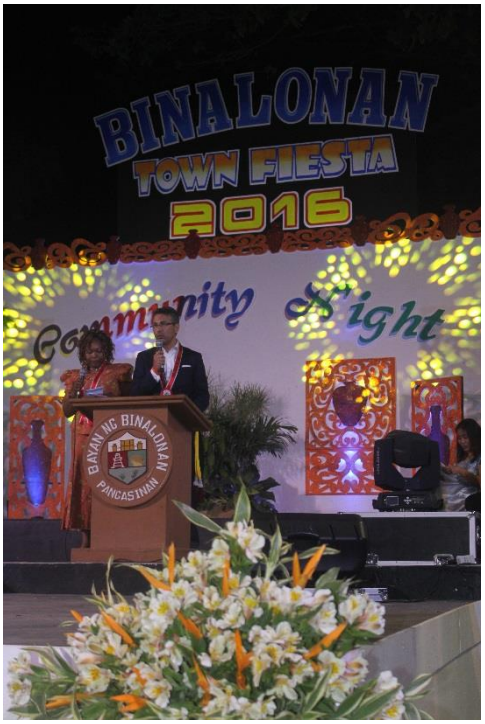

4.9 Province de Pangasinan, Lingayen – San Roque Dam

Description

Date	Le vendredi 19 février 2016
Activités	Lingayen, Pangansinan : Provincial Capitol Building – Urduja House / Barrage de San Roque Dam / Fin de visite à Binalonan
Autres caractéristiques relevantes	« Coastal tourism » – Industrie électrique

Compte-rendu de visite

Vendredi matin

Le vendredi, nous nous rendons à ***Lingayen***, à l'ouest de Binalonan, sur la côte, entre le Golfe du même nom et la mer de Chine du sud. C'est la capitale de la Province de Pangasinan. On y trouve la résidence et le bureau du Gouverneur de Province[22], ***Hon. Amado T. Espino Jr.*** Necie Lucero, la Secrétaire générale de la « ***Confederation of democratic workers of the Philippines*** » (CDWP), nous accompagne chez le Gouverneur et présente l'ensemble de notre délégation.

La province de Pangasinan se trouve au nord-ouest des Philippines. Elle compte 6 districts et 44 municipalités. Province essentiellement agricole, on y produit les mangues dites les plus douces du monde, on y pêche du poisson et y élève du bétail dont les fameuses « vaches à cornes ». C'est également une région en plein développement touristique. La province se présente comme « *The best place to invest, work, live and raise a family* »[23]. Leur slogan : « *To make Pangasinan the number 1 !* ».

Le budget provincial est en augmentation. L'organisation provinciale est certifiée ISO 9001. Nous visionnons une présentation de la Province et de ses meilleures pratiques, notamment en matière

[22]Voir http://pangasinan.gov.ph/

[23]Traduction : « le meilleur endroit pour investir, travailler, vivre et fonder une famille ».

de management local et au niveau des programmes de réduction de la pauvreté. La province compte 14 hôpitaux provinciaux et a développé un système d'assurance santé.

Au niveau environnemental, la province du Pangasinan est célèbre pour ses ***mangroves***.

Les forêts de mangroves sont des habitats essentiels pour l'incubation des espèces marines (poissons et crustacés), pour la nidification des oiseaux migrateurs, pour les insectes et pour la protection du littoral. Elles servent également de barrière le long des côtes durant les tempêtes et typhons. Elles permettent d'atténuer les effets du changement climatique et sont une source de moyens d'existence avec l'aqua-sylviculture, la production de vinaigre, le tourisme, etc.

Les forêts de mangroves se sont dégradées durant ces 40 dernières années, jusqu'à être réduites de moitié, coupe des arbres, dégradation naturelle due aux typhons, sédimentation, envahissement par les algues, etc.

Elles font donc aujourd'hui partie d'un programme de reforestation par la province de Pangasinan. La province organise également des opérations de nettoyage des rivières et de leurs abords.

Nous visitons l'ensemble du « ***Pangasinan Provincial Capitol Building*** », le bureau du Gouverneur, la salle du Conseil, les salons, etc. C'est un bâtiment de style néo-classique inauguré en 1918 et reconstruit en 1949, après avoir subi de sérieux dommages durant la Seconde Guerre Mondiale, suite aux bombardements des américains dans le golfe de Lingayen. A l'époque, les Philippines étaient occupées par les troupes japonaises. Les américains sont intervenus afin de libérer le pays. C'est l'un des trésors architecturaux du pays.

La visite se poursuit par la résidence officielle du Gouverneur située en face du Capitol. Ce bâtiment, nommé « ***Urduja House*** » en l'honneur de la princesse du même nom, a été construit en 1953.

Nous pouvons y admirer une peinture du peintre ***Antonio Gonzales Dumlao*** (1912-1983) représentant la ***Princesse Urduja.*** Cette guerrière légendaire, un peu amazone, est une héroïne pour les habitants de toute la province.

L'histoire raconte qu'il s'agit d'une femme qui vécut au XIVe siècle, souveraine du royaume dynastique de Tawalesi, dans le Pangasinan.

Nous nous rendons également au ***Sison Auditorium*** de Lingayen. Également de style néo-classique, il a été construit de 1926 à 1927 et rénové sous la supervision du Gouverneur actuel. Suite à une restauration importante en 2010, il est devenu le Centre Culturel de la Région d'Ilocos, des conventions, des spectacles et autres événements, y sont organisés.

Vendredi après-midi

Barrage San Roque[24]

Le barrage de ***San Roque,*** situé dans la province du Pangasinan (île de Luzon), est un barrage en remblai compacté (40 millions de m^3), le plus grand des Philippines et le 16e plus grand dans le monde. D'une superficie totale de 12,8 kilomètres-carrés, il est situé sur la rivière ***Agno*** et s'étend au nord.

[24]Voir SRPC Philippines, San Roque Multipurpos

e Project, Brochure d'information.

Site internet officiel http://sanroquepower.ph/ . Un film de présentation de l'ensemble du projet y est disponible.

Voir également : http://www.napocor.gov.ph/NPCDams/index.php/our-dams/san-roque-dam -- https://en.wikipedia.org/wiki/San_Roque_Dam_%28Philippines%29 - http://electroind.com/pdf/Case_Studies/SanRoqueCaseStudy1.pdf

La ***rivière Agno*** est le troisième plus grand fleuve des Philippines. Long de 221 kilomètres, il possède un bassin de drainage sur le site du projet d'un total de 1.225 kilomètres-carrés. Il prend sa source dans les montagnes de la Cordillère, au nord, irrigue la plaine centrale plate de Luzon (plus de 34.000 hectares) et continue son parcours à l'ouest, à travers les provinces de Pangasinan et Tarlac avant de se jeter dans le golfe Lingayen.

Cet ouvrage d'art, comme tous les barrages, est construit en travers de la rivière et est destiné à en réguler le débit – tout particulièrement pendant la saison des pluies - et à stocker l'eau afin d'en contrôler les crues. Lors de chaque saison humide, le ruissellement est stocké (120 millions de m^3) via des turbines à eau utilisées pour produire de l'énergie (hydroélectricité) et irriguer des cultures. C système est très bénéfique pour l'agriculture.

Il sert également à améliorer la qualité de l'eau en retenant les sédiments du fleuve transportés par les eaux de ruissellement, lors des typhons ou les résidus générés par les activités d'exploitation minière de petite échelle non réglementées, en amont du fleuve.

Son réservoir possède une capacité active de stockage de 525 millions de m^3 et alimente une centrale hydroélectrique. Le ***San Roque Hydro Electric Power Plant*** (SRHEPP) produit environ 1.000 GWH/an (pour une capacité totale de 411 MW).

L'essence même du projet est sociale. Leur slogan, « *The power to energize lives* »[25], représente bien cet aspect. Il améliore la vie de milliers de Philippins, dans 16 villes situées dans la province de Pangasinan, notamment tous ceux qui ont dû être déplacés lors de la construction de l'ouvrage.

Vendredi soir

Vendredi soir, nous rencontrons le Maire pour une réunion de clôture de mission. Monsieur l'Échevin Jassin reçoit de ses mains le drapeau de Binalonan.

Nous sommes ensuite conviés, une nouvelle fois, à la Town Fiesta 2016 de Binalonan, consacrée ce soir-là à l'éducation.

[25]Traduction : « le pouvoir de dynamiser la/les vie/s ».

5 Fin de la mission aux Philippines – Bangkok

5.1 Manille – Bangkok, Thaïlande

Description

Date	Les samedi et dimanche 20 & 21 février 2016
Activités	Départ de Binalonan – Visite des projets de la Pangasinense Association of Belgium – Retour à Manille – Départ pour Bangkok, Thaïlande – Dîner officiel avec l'ambassade belge à Bangkok
Autres caractéristiques relevantes	

Compte-rendu de visite

Samedi

Le samedi, il est déjà temps de dire au revoir à nos hôtes. Nous les quittons avec reconnaissance et émotion.

Sur le chemin du retour, nous visitons différents projets mis en place par la « ***Pangasinense Association of Belgium*** » dont la mission principale est de récolter des fonds en faveur des victimes de catastrophes naturelles ou de fournir une aide ponctuelle comme la construction d'abris-bus (que nous avons visités), de routes dans les villages, d'équipements scolaires. Il s'agit de l'association qui a bénéficié de la récolte de fonds organisée lors du concert Gospel par la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Nous sommes également reçus par le Président de l'Association, Monsieur **Nilo Gapasin**, qui séjourne pour l'instant aux Philippines.

Après un trajet de six heures, nous voici de retour à Manille où nous logeons à nouveau pour une nuit.

Dimanche

Nous rejoignons l'aéroport de Manille pour faire route vers Bangkok, en Thaïlande, où nous devons nous arrêter pour une nuit, afin de prendre notre correspondance pour le retour en Belgique.

Nous logeons dans le quartier de « Baan Pathumwan ».

Le soir, la délégation belge organise un « Repas des Belges ». Était, entre autres, présent, le Vice-

Consul de l'ambassade belge à Bangkok, Monsieur **Laurent Frédérickx**.

5.2 Ambassade belge à Bangkok – Maison de Jim Thompson

Description

Date	Le lundi 22 février 2016
Activités	Visite de l'ambassade belge à Bangkok – Maison de Jim Thompson – Retour en Belgique
Autres caractéristiques relevantes	Fonctionnement des représentations belges à l'étranger – Industrie de la soie

Compte-rendu de visite

Lundi matin

Le lundi matin, jour férié en Thaïlande, sous une chaleur écrasante, nous nous rendons à l'ambassade belge à Bangkok[26] où nous sommes reçus par le Premier Conseiller, Monsieur **Nicolas Nihon** et le Vice-Consul, Monsieur **Laurent Frédérickx**.

Ils nous font visiter les lieux et nous reçoivent chaleureusement. Ils nous expliquent quelles sont les relations diplomatiques belges en Asie du sud-est ainsi que le fonctionnement d'une ambassade.

En Asie du sud-est, la Belgique a une ambassade en Thaïlande, à Bangkok, ainsi que trois autres représentations sous forme de Consulats honoraires : un à Lampang (Myanmar ou Birmanie), un à Phnom Penh (Cambodge) et un à Vientiane (Laos).

Les ambassades, consulats généraux et consulats honoraires[27]

Le SPF Affaires Étrangères dispose d'un réseau de ***six types de représentations belges*** un peu partout dans le monde : les ambassades, les consulats généraux et de carrière, les consulats honoraires, les représentations permanentes[28] et les bureaux de coopération au développement.

Les ambassadeurs représentent le Roi dans le pays d'accueil.

Les ***ambassades*** sont situées dans les capitales des pays sur lesquels elles exercent leur juridiction. Elles détiennent des *compétences diplomatiques* en assurant des liens politiques et diplomatiques entre la Belgique et le pays d'accueil, mais également *administratives,* via leur fonction de services publics pour les Belges à l'étranger[29] et *économiques*.

---

[26]Voir http://countries.diplomatie.belgium.be/fr/thailande/

[27]Voir notamment http://www.belgium.be/fr/la_belgique/la_belgique_internationale/la_belgique_dans_le_monde/ambassades_et_consulats - http://countries.diplomatie.belgium.be/fr/thailande/ - http://countries.diplomatie.belgium.be/fr/philippines/

[28]Représentations permanentes auprès d'Institutions internationales comme l'ONU, l'OTAN, l'UNESCO, etc.

[29]Compétences administratives des ambassades : état civil (délivrance d'acte de décès, laisser-passer mortuaire, rapatriement de corps, etc.), légalisation, notariat, assistance aux Belges en détresse (en cas de crise, accident, disparition, catastrophe naturelle, etc.), délivrance de visas pour les ressortissants non-

Les rapports diplomatiques entre États, l'immunité du personnel diplomatique et l'inviolabilité des ambassades sont réglés par la « *Convention de Vienne sur les Relations Diplomatiques* » de 1961. Celle-ci a été complétée en 1963 par la « *Convention de Vienne sur les Relations consulaires* ».

Les ***consulats généraux*** n'ont généralement pas de compétences politiques. Ils « gèrent » la communauté belge dans la juridiction et sont donc naturellement plus nombreux dans les pays où cette communauté est importante. Ils prêtent assistance aux belges au sens large, tout particulièrement en cas d'accident ou d'arrestation dans le pays d'accueil[30].

Les ***consulats honoraires*** ont des compétences plus limitées que celles des ambassades et des consulats généraux. Les Consuls honoraires sont généralement recrutés au sein de la population locale[31] et choisis pour leurs relations privilégiées avec celles-ci, avec le pouvoir politique et le pouvoir économique. Ils ont rarement la nationalité belge et ne parlent pas toujours les langues nationales. Ils exercent leurs fonctions à titre gracieux.

Les relations diplomatiques en Asie du Sud-Est

Une monarchie constitutionnelle est au pouvoir en ***Thaïlande***. Le Roi est non seulement très âgé, mais il s'agit également du monarque qui a actuellement le règne le plus long dans le monde. En effet, il est monté sur le trône en même temps que le Roi Baudouin.

La croissance ***économique en Thaïlande*** est de 2% à 3% par an. La Thaïlande bat tous les records en matière de tourisme avec 39 millions de touristes en 2014 ! Le tourisme y représente 10% du PNB.

A l'ambassade belge à Bangkok, les attachés régionaux font du « Business to Business » et recherchent des opportunités pour les investisseurs belges.

La Flandre voudrait développer les relations avec le Myanmar[32] (Birmanie) et recherche pour le moment un Consul honoraire.

La ***coopération au développement*** est un vrai défi pour toute la région du sud-est asiatique. Il reste quelques ONG belges au Laos et au Cambodge. Peu d'argent est investi dans la coopération ; le budget qui lui est alloué[33] sert essentiellement à mener des actions de « consolidation de la paix » et de « diplomatie préventive ».

La Belgique développe actuellement des relations avec le ***Myanmar*** dans ce but[34]. Jusqu'en 2010, avant la mise en place de la dictature militaire, le pays connaissait une croissance intéressante. Les militaires détiennent 25% des sièges au Parlement et se réservent deux ministères importants, celui de la Défense et de l'Intérieur.

---

belges. Au niveau touristique, il y a 100.000 entrées/sorties de belges en Thaïlande par an. En cas de catastrophe naturelle, si plus de 7 belges sont impliqués, le Centre de Crise est activé en Belgique par téléphone. Chaque ambassade a également un « Plan d'Urgence ».

[30]Pour le moment, 9 personnes sont emprisonnées dans la juridiction qui comprend la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et le Myanmar. Des arrestations peuvent avoir lieu suite à un dépassement de séjour par exemple, ou pour des crimes et délits (faux en écriture, exercice illégal de certaines fonctions, pédophilie, drogue, tentative d'assassinat, etc.). Dans ces cas-là, l'ambassade demande à la personne emprisonnée si elle veut l'assistance de l'ambassade pour prévenir sa famille, vérifier ses conditions de détention, fournir un avocat, assurer le droit de la défense pendant le procès, etc.

[31]Il s'agit souvent de chefs d'entreprise ou de personnes-relais qui disposent d'un réseau de relations important sur place.

[32]Le consulat honoraire est pour l'instant vacant au Myanmar.

[33]5 Millions d'euros / an pour l'ensemble du monde, ce qui est très peu.

[34]Les activités de consolidation de la paix comprennent une aide à la presse libre, le développement de la capacité d'un État où l'administration est en déliquescence via une aide technique et en intégrant les milices dans le schéma.

Depuis 2012[35], l'action du Prix Nobel de la Paix, Aung San Suu Kyi, est de plus en plus importante. Lors des élections de 2015, son parti a obtenu la majorité absolue au Parlement. Aujourd'hui, le pays s'ouvre et offre des opportunités intéressantes pour les exportations avec une croissance économique de 8% an.

Le ***rapportage politique*** constitue la part la plus importante du travail de l'ambassade belge.

La ***culture*** constitue le dernier terrain d'actions de la diplomatie belge essentiellement via la promotion d'artistes belges mais le champ d'intervention est assez limité puisqu'il n'y a pas de représentation des Communautés en Thaïlande.

Lundi après-midi

Pendant l'après-midi, nous visitons la ***maison de Jim Thompson*** dans le quartier « Baan Pathumwan » à Bangkok.

Cette maison, célèbre pour son architecture thaïe traditionnelle, fut construite dans les années 1950 par Jim Thompson, un homme d'affaires et aventurier américain.

Son excellent état de conservation en fait une rareté.

Né au début du siècle dernier, Jim Thompson s'engage dans l'armée américaine en 1941 et découvre la Thaïlande durant la seconde Guerre Mondiale. Après celle-ci, il redonne vie à l'ancienne ***industrie de la soie*** thaïlandaise, alors en déclin, tant et si bien que dans les années 1960, la « Thaï Silk Company » emploie 2.000 tisseurs. Son autre passion fut de ***collectionner des œuvres d'art asiatique***. Sa maison à Bangkok devait servir d'écrin pour toutes les merveilles qu'il parvint à accumuler au cours des années. Il disparut mystérieusement en 1967.

Lundi soir

Le soir, la délégation belge reprend l'avion pour rentrer en Belgique.

[35]En 2012 Aung San Suu Kyi est élue et obtient son premier mandat officiel de députée. Son parti est la « Ligue nationale pour la démocratie » (NLD). Elle est une figure emblématique de l'opposition non-violente à la dictature militaire de son pays.

6 Conclusion

Notre mission aux Philippines fut intense, riche et fructueuse, tant nos hôtes avaient la volonté de nous faire découvrir leur municipalité, leur région et leur pays.

Nous avons pu apprendre à connaître notre partenaire, Binalonan, ses habitants, ses institutions, ses associations, ses responsables politiques et administratifs. Ce furent des rencontres humaines très fortes et pleines d'empathie.

L'ensemble de la délégation a pu vérifier les avancées très significatives des projets que Binalonan et Saint-Josse-ten-Noode mènent en commun aux Philippines et constater qu'ils sont en bonne voie de réalisation. Une première étape de notre programme de coopération, qui s'étale sur cinq années, vient d'être franchie, d'autres échéances, en matière de mise à disposition des étals mobiles ou de formation, doivent encore trouver réponse. Nous sommes néanmoins confiants dans la capacité de nos interlocuteurs à relever ces défis.

La plupart d'entre nous, a découvert un pays en plein développement, que nous ne connaissions pas ou peu, pourvu d'immenses richesses naturelles et culturelles, ouvert sur les autres et le monde.

Nous avons rencontré des gens inventifs, travailleurs, animés d'une volonté, d'un courage et d'un enthousiasme rares. C'est peut-être la rencontre avec le peuple philippin qui nous a le plus touché, enthousiasmé ou encore fait pleurer. Brassaï, journaliste et photographe, a dit «*On se demande parfois si la vie a un sens... et puis on rencontre des êtres qui donnent un sens à la vie*». C'est un des enseignements de notre mission.

Comme nous le disions en conclusion de notre rapport 2015, ce projet est valorisant de part et d'autre Pour Binalonan, d'une part qui bénéficie de notre expertise dans le cadre d'un programme qu'elle a choisi en fonction de ses besoins. D'autre part, Saint-Josse-ten-Noode, notre municipalité, fait sienne cette citation du Mahatma Ghandi « *Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde* ». C'est pour cette raison que nous nous mobilisons, nous agissons, nous informons. Le cœur même de notre action est de relever le défi d'un monde meilleur basé sur le partage équitable des richesses entre le Nord et le Sud.

7 Annexes

7.1 Programme de visite

Date	Day	Time	ACTIVITY	CONTENT	LOCATION
February 13, 2016	Saturday		Pick-up from Jen Hotel		Manila
Februry 14, 2016	Sunday	8:00 AM	Shrine of our Lady of Manaoag	Pilgrimage Tourism / History of Binalonan	Manaoag, Pangasinan
		10:00 AM	Sto. Niño Parish Church	History of Binalonan	Binalonan , Pangasinan
		10:30 AM	Bin-nalonan Monument	History of Binalonan	Auditorium Gate
			Leadership Tagline & Core Values	History of Binalonan	Municipal Hall Entrance
			LGU ECONOMIC ENTERPRISE I		
			Tennis Center	Sports Tourism	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
			Gymnasium	Event Tourism	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
			TPLEX	Access, tourism and potential hazard	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
February 15, 2016	Monday	8:00 AM	FLAG CEREMONY	Administrative Functions	Municipl Hall Ground
		8:30 AM	COURTESY CALL to Mayor	Political Leadership	Municipal Hall
		10:00 AM	COURTESY CALL to Sangguniang Bayan	Political Leadership	Municipal Hall
			Citizen Charter	Administrative Functions	
		1:00 PM	LGU ECONOMIC ENTERPRISE II		
			University of Eastern Pangasinan	1 Professional in very houssehold	Canarvacanan, Binalonan, Pangasinan
			Cultural Welcome Party		
			Binalonan Museum	Illustrious Personalities	
			Public Market	Trading activities	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
			Savemore	Trading activities	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
			Livelihood Center	Food Processing	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
			Solidwaste Management	Composting	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
February 16, 2016	Tuesday	AM	Batanes	Eco Tourism	Province of Baatanes
February 17, 2016	Wednesday	AM-PM	Batanes		
February 18, 2016	Thursday	AM	BARANGAY CANARVACANAN	Barangay Government	Canarvacanan , Binalonan,
				Executive, Legislative, Judicial Function	Pangasinan
				Barangay Assembly	
				Barangay Justice System	
		PM	Street Dance	Fiesta Competition Activity	Poblacion, Binalonan, Pangasinan
		Evening	Community Night of Culture	With all municipal and barangay officials	Municipal Auditorium
				and employees with represen tatives of	
				civil society organizations	
				Inauguration of San Josse-Ten-Noode and Binalonan Coopperation	
				Awarding of Kasanayan g Galing sa Barangay	
				Launching of Kasan ayan g Galing ng CSO	
February 19, 2016	Friday	AM	Province of Pangasinan	Provincial Govt. / Coastal Tourism	Lingayen, Pangasinan
		PM	San Roque Dam	Electric Power, Irrigatioin & poitential ha	San Manuel, Pangasinan
February 20, 2016		AM	Return to Manila		

7.2 Personnes rencontrées

Monsieur **Ramon V. Guico III**, Municipal Mayor de Binalonan

Madame **Élisabeth Aquino**, Municipal Planning and Development Coordinator.

Monsieur **Amado T. Espino Jr.**, Gouverneur de la Province de Pangasinan, Philippines

Monsieur **Laurent Frédérickx**, Vice-Consul auprès de l'ambassade de Belgique à Bangkok (Thaïlande).

Madame **Delphina Gacula**, Professor au WCC Aeronautical & Technological College.

Monsieur ***Nilo Gapasin***, Président de la Pangasinense Association of Belgium.

Monsieur **Xavier Leblanc**, Conseiller et Chef de Mission adjoint de Belgique auprès des Philippines,

Madame **Necie Lucero**. Secretary general de la Confederation of democratic workers of the Philippines (CDWP).

Monsieur **Nicolas Nihon** Premier Conseiller auprès de l'ambassade de Belgique à Bangkok (Thaïlande)

Monsieur **Melicio Flores Patagay I**, Municipal Vice Mayor de Binalonan

Monsieur **Norman V. Ramos**, Municipal Local Government Operations Officer.

Monsieur **Alberto M. Espiritu**, Conseiller communal à Binalonan

Madame **Josephine D. Caburnay**, Conseillère communale à Binalonan

Monsieur **Carl Joseph A. Patawaran**, Conseiller communal à Binalonan

Monsieur **Noel Apolinario O. Bautista**, Conseiller communal à Binalonan

Monsieur **Ryan G. Gotoc**, Conseiller communal à Binalonan

Monsieur **Bonifaction G. Calip**, Conseiller communal à Binalonan

Monsieur **Cesar A. Tomeldan**, Conseiller communal à Binalonan

7.3 Carte d'identité de Binalonan, Pangansinan, Philippines[36]

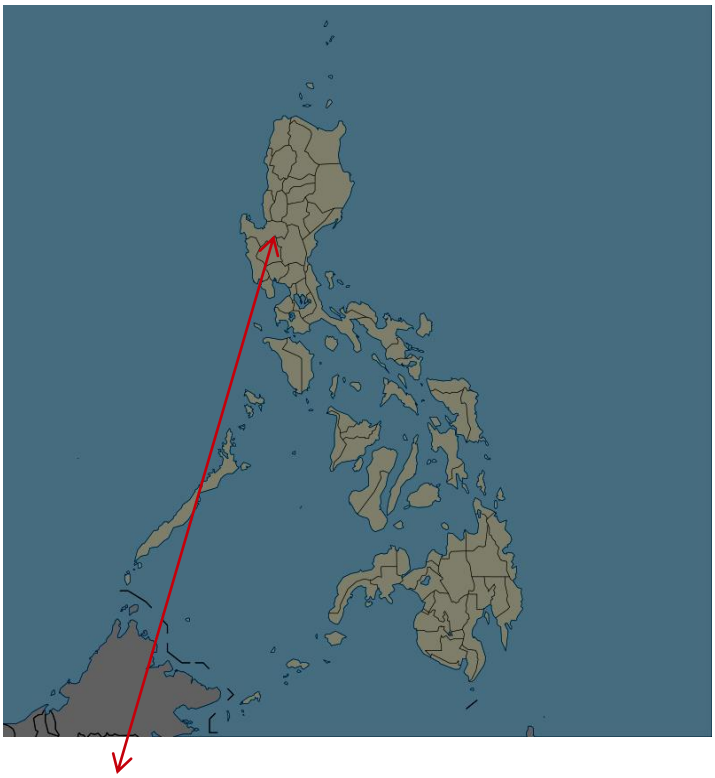

Province de Pangansinan

Données politiques & administratives

Nom officiel : Binalonan, République des Philippines

Maire : Ramon V. Guico III

Vice-Maire : Melicio Flores Patague II

Province : Pangasinan

District : 5e district de la province de Pangasinan

Classification : Municipalité de 1ère classe – partiellement urbanisée

Fondation : 1872

Nombre de Barangays : 24

- Balangobong
- Bued
- Bugayong
- Camangaan
- Canarvacanan
- Capas
- Cili
- Dumayat
- Linmansangan
- Mangcasuy
- Moreno
- Pasileng Norte
- Pasileng Sur

[36] Source : France-diplomatie - 2013

- Poblacion
- San Felipe Central
- San Felipe Sur
- San Pablo
- Santa Catalina
- Santa Maria Norte
- Santiago
- Santo Niño
- Sumabnit
- Tabuyoc
- Vacante

Données géographiques & démographiques

Région : Ilocos

Situation : à 59 km de Lingayen (capitale de la province de Pangasinan) et 200 km de Manille

Superficie : 47,57 km^2

Superficie agricole : 8.400 hectares (84 km)

Méridien : GMT +8

Population : 52.832 habitants (2010)

Densité : 1.100 habitants/km^2

Website : http://www.binalonan.gov.ph/

7.4 Protocole de collaboration avec les Philippines

Vlaanderen
verbeelding werkt

PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE LA
COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE ET LA COMMUNE DE BINALONAN

Considérant que la Commune de Saint-Josse-ten-Noode a acté sa volonté de jouer un rôle actif dans le domaine de la coopération au développement en sa délibération du Conseil communal du 28 janvier 2013, notamment dans le cadre de la coopération au développement communale,

Considérant que ces liens ne peuvent se consolider que par un partenariat responsable entre les deux Communes,

ENTRE

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode, ici représentée par son Collège communal, au nom duquel agit M. Emir Kir, Bourgmestre, sous la condition suspensive de l'approbation du présent protocole par le Conseil communal,

ET

La Commune de Binalonan, ici représentée par ses autorités municipales, au nom desquelles agit Monsieur Ramon V. Guico le Maire, sous la condition suspensive de la ratification du présent protocole par le Conseil municipal,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

Article 1 - Principes

Les partenaires s'engagent à promouvoir les principes énoncés ci-dessous et définis à l'annexe 1 du présent protocole, tant dans la conception que dans la mise en œuvre de leurs actions de coopération:

- égalité, solidarité, réciprocité, subsidiarité;
- précaution, prévention, réversibilité;
- partenariat, participation, formation, transversalité, articulation entre les territoires et dans le temps;
- transparence, information, évaluation, capitalisation.

Article 2 - Objectifs

Les objectifs du présent protocole sont d'œuvrer conjointement au renforcement du niveau local, lequel repose sur ***trois piliers indissociables***:

- une bonne gouvernance politique;
- une administration efficace;
- une participation des citoyens dans le processus décisionnel.

1

Article 3 - Domaines d'action

Les partenaires s'engagent à unir leurs efforts de coopération dans l'un ou plusieurs des domaines d'action suivants, jugés prioritaires. Il s'agit de mener des actions sociales d'une manière transversale c'est-à-dire pouvant toucher à la fois l'économie, la culture, le sport, etc.

Article 4 - Plans d'action

Il sera dressé annuellement, en concertation entre les partenaires, un plan d'action commun en vue d'atteindre les objectifs fixés utérieurement dans ce(s) domaine(s) d'action. Dans le cadre de la coopération au développement communale, ces plans d'action seront couchés dans la convention spécifique liant les deux Communes partenaires.

Pour la Commune de Saint-Josse-ten-Noode

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Patrick Neve

Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,

Emir Kir

Pour la Commune de Binalonan

le Maire

Ramon V. Guico III

Fait à Saint-Josse-ten-Noode, le 22 juin 2015.

2

ANNEXE I

DEFINITION DES PRINCIPES DE COOPERATION PRESIDANT A LA CONCEPTION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PRESENT PROTOCOLE

1. LES FONDEMENTS DU PARTENARIAT

Egalité, solidarité, réciprocité, subsidiarité

Egalité: la coopération décentralisée met en relation des partenaires égaux sur le plan des droits, devoirs et responsabilités en dépit des différences et des disparités existantes en termes politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, civils et religieux.

Solidarité: prenant en compte l'interdépendance entre les territoires et les générations, la coopération décentralisée doit permettre d'identifier ensemble les besoins des territoires partenaires et d'élaborer, par une réflexion et des moyens communs, des stratégies et projets de développement améliorant les conditions de vie du plus grand nombre.

Réciprocité: la coopération décentralisée repose sur une logique de partage et va bien au-delà de la traditionnelle aide humanitaire ou mise à disposition de fonds. La valorisation des acteurs, de leurs savoirs et de leurs savoir-faire, fonde ce principe, soutenu par la conviction que le partenariat doit être mutuellement équitable et que les particularités de chaque partenaire sont une source d'enrichissement pour l'un et pour l'autre.

Subsidiarité: les autorités locales jouent un rôle éminent pour la mise en œuvre du développement. Aussi, pour répondre de la manière la plus adaptée et la plus directe aux besoins des populations et favoriser ainsi une plus grande implication des acteurs locaux au développement de leur territoire, la coopération s'attachera, dans le respect des dispositions des Etats concernés, à accompagner l'émergence de pouvoirs locaux autonomes et démocratiques mais aussi de systèmes de gouvernance locale participative.

2. L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT

Précaution, prévention, réversibilité

Tout projet de coopération décentralisée nécessite l'élaboration d'un diagnostic partagé préalable, permettant d'évaluer les impacts sociaux, économiques, environnementaux et culturels, directs et indirects, à court, moyen et long terme, des actions envisagées. Ce diagnostic permet de décider, en connaissance de cause, de la mise en œuvre du projet, de son ajustement, de son rejet ou de l'élaboration d'un projet différent.

Par ailleurs, la définition d'un dispositif d'évaluation concerté, nécessaire avant toute mise en œuvre du projet, permettra de limiter, anticiper, gérer ou éviter d'éventuelles conséquences négatives. En fonction des objectifs recherchés, il est nécessaire de ménager des solutions alternatives et de s'assurer de la réversibilité des choix. Ces principes doivent être privilégiés sur la réparation.

Partenariat, participation, formation, transversalité, articulation des échelles

Partenariat: tout projet de coopération doit mobiliser l'ensemble des partenaires concernés des collectivités locales (acteurs économiques, sociaux, associatifs, institutionnels) et les associer dès la conception et tout au long de sa mise en œuvre. Le respect du principe de partenariat doit aussi favoriser la recherche d'une concertation, d'une complémentarité, d'une mise en cohérence des initiatives menées par l'ensemble des acteurs de différents niveaux (local, régional, national, européen et international).

Participation: la spécificité de la coopération décentralisée est d'être une coopération de territoire à territoire impliquant dans la durée l'ensemble des acteurs présents. L'implication des populations permet une meilleure appropriation des enjeux de la coopération et contribue à la construction d'une citoyenneté internationale.

Tout projet de coopération doit tendre à promouvoir un partenariat et une participation actives des acteurs territoriaux, des populations locales, des usagers et des consommateurs, à l'élaboration des choix, à la mise en œuvre des programmes et à leur évaluation.

Formation: la formation de l'ensemble des acteurs des territoires concernés est indispensable pour assurer une compréhension commune des enjeux et leur permettre une participation active et éclairée à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets. Elle doit prendre en compte les spécificités des territoires et des acteurs.

Transversalité: tout projet de coopération décentralisée se doit d'appréhender, dès sa conception, l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels des territoires. Il importe donc d'impliquer dans les projets l'ensemble des élus et des services des collectivités locales concernées, et de rechercher une mise en cohérence des initiatives menées par l'ensemble des autres acteurs.

Articulation entre les territoires et dans le temps: il convient de tenir compte, dans toute action de coopération, de son impact potentiel sur les autres niveaux territoriaux, ainsi que des contraintes issues de ceux-ci. De même, les incidences de ces actions à court, moyen et long terme doivent être évaluées.

3. LE SUIVI DU PARTENARIAT

Transparence, information, évaluation, capitalisation

Transparence: les rôles et responsabilités de chacun des partenaires doivent être clairement définis. L'ensemble des acteurs des collectivités locales partenaires doit pouvoir accéder à l'information relative à tous les éléments du partenariat et des projets.

Information: les habitants des collectivités locales partenaires doivent être informés des actions entreprises et être associés à leur réalisation. Il s'agit de mettre en place un système d'information et de communication neutre et lisible par tous. Il doit s'accompagner d'un programme d'éducation aux enjeux du développement dans le cadre de la coopération.

Evaluation: la conduite d'une évaluation permanente concertée du partenariat et de la pertinence des projets menés dans le cadre de la coopération décentralisée est indispensable. Dès la conception du projet, doivent être mis en place les outils nécessaires à la mise en œuvre de processus d'évaluation où chacun des partenaires et chaque acteur du territoire disposent d'une voix égale et d'un réel droit de regard.

Capitalisation: les partenaires du projet doivent s'attacher à ce que l'expérience tirée de leur coopération soit capitalisée, valorisée et exploitable par l'ensemble des acteurs de la coopération décentralisée. Le produit de cette capitalisation doit être diffusé au sein des collectivités locales concernées mais également relayé à une échelle plus large par le biais des associations de collectivités locales actives en matière de coopération internationale.

Outre les principes définis ci-dessus, le développement doit se traduire concrètement par la réalisation des objectifs fixés notamment par les déclarations, conventions et protocoles internationaux adoptés par les Etats.

7.5 « Ecological Solid Waste management Ordinance of Barangay Canarvacanan »

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

ORDINANCE NO. 01
Series of 2016

AN ORDINANCE ESTABLISHING THE ECOLOGICAL SOLID WASTE MANAGEMENT OF BARANGAY CANARVACANAN, BINALONAN, PANGASINAN AND IMPOSING PENALTIES FOR VIOLATION THEREOF

Introduced by **Brgy. Kgd. Virginia C. Desamito** and **Brgy. Kgd. Venerio B. Paringit**.

Be it ordained by the Sangguniang Barangay of Canarvacanan, Binalonan, Pangasinan in a session assembled that:

Article 1
General Provisions

Section 1. Title – This ordinance shall be known as the **"Ecological Solid Waste Management Ordinance of Barangay Canarvacanan"**

Section 2. Declaration of Policies – It is hereby declared the policy of Barangay Canarvacanan to adopt and implement a comprehensive, integrated and ecological solid waste management program that shall:

- Ensure the protection of public health and environment;
- Ensure the proper segregation, collection, transport, storage, treatment and disposal of solid waste through the formulation and adoption of the best environmental practices in ecological waste management;
- Encourage greater private sector participation in solid waste management; and
- Promote development programs for improved ecological solid waste management.

Section 3. COVERAGE – This ordinance is enacted to provide the systematic procedures in handling solid waste in the barangay and shall apply to all individual residential houses or households and commercial establishments such as canteens, stores, restaurants, public and private markets.

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

11. ***Materials Recovery Facility*** (**MRF**) includes a solid waste transfer station or sorting station, drop-off center, a composting facility, and a recycling facility;

12. ***Open Dump*** shall refer to a disposal area wherein the solid wastes are indiscriminately thrown or disposed of without due planning and consideration for environmental and health standards;

13. ***Person(s)*** shall refer to any being, natural or juridical, susceptible of rights and obligations, or of being the subject of legal relations;

14. ***Receptacles*** shall refer to individual containers used for the source segregation and the collection of recyclable materials;

15. ***Recyclable Material*** shall refer to any waste material retrieved from the waste stream and free from contamination that can still be converted into suitable beneficial use or for other purposes, including, but not limited to, newspaper, ferrous scrap metal, non-ferrous scrap metal, used oil, corrugated cardboard, aluminum, glass, office paper, tin cans and other materials as may be determined by the Commission;

16. ***Recycling*** shall refer to the treating of used or waste materials through a process of making them suitable for beneficial use and for other purposes, and includes any process by which solid waste materials are transformed into new products in such a manner that the original products may lose their identity, and which may be used as raw materials for the production of other goods or services: *Provided,* That the collection, segregation and re-use of previously used packaging material shall be deemed recycling under this Act;

17. ***Residual Waste*** shall refer to any non-recyclable and non-biodegradable wastes of no use resulting from waste sorting and segregation;

18. ***Re-use*** shall refer to the process of recovering materials intended for the same or different purpose without the alteration of physical and chemical characteristics;

19. ***Segregation*** shall refer to a solid waste management practice of separating different materials found in solid waste in order to promote recycling and re-use of resources and to reduce the volume for collection and disposal;

20. ***Solid Waste*** shall refer to all discarded household, commercial waste, non-hazardous institutional and industrial waste, street sweepings, construction debris, agriculture waste, and other non-hazardous/non-toxic solid waste.

Unless specifically noted otherwise, the term "solid waste" as used in this Ordinance shall not include:

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

Article 2
Definition of Terms

Section 4. Definition of Terms- For the purpose of this Ordinance

1. ***Agricultural Waste*** shall refer to waste generated from planting or harvesting of crops, trimming or pruning of plants and wastes or run-off materials from farms or fields;

2. ***Biodegradable*** shall refer to any material that can be reduced into finer particles (degraded or decomposed) by microbiological organisms or enzymes (synonymous with compostable);

3. ***Bulky Wastes*** shall refer to waste materials that cannot be appropriately placed in separate containers because of either its bulky size, shape or other physical attributes. These include large worn-out or broken household, commercial, and industrial items such as furniture, lamps, bookcases, filing cabinets, and other similar items;

4. ***Collection*** shall refer to the act of removing solid waste from the source or from a communal storage point;

5. ***Compost*** decayed organic material for use as soil conditioner or fertilizer;

6. ***Composting*** shall refer to the controlled decomposition of organic matter by micro-organisms, mainly bacteria and fungi, into a humus-like product;

7. ***Disposal*** shall refer to the discharge, deposit, dumping, spilling, leaking or placing of any solid waste into or in any land;

8. ***Disposal Site*** shall refer to a site where solid waste is finally discharged and deposited;

9. ***Ecological Solid Waste Management*** shall refer to the systematic administration of activities which provide for segregation at source, segregated transportation, storage, transfer, processing, treatment, and disposal of solid waste and all other waste management activities which do not harm the environment;

10. ***Hazardous Waste*** shall refer to solid waste or combination of solid waste which because of its quantity, concentration, or physical, chemical or infectious characteristics may:

    a) Cause, or significantly contribute to an increase in mortality or an increase in serious irreversible, or incapacitating reversible, illness; or

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

illness, or acute/chronic effect on the health of persons and other organisms;

- infectious waste from hospitals such as equipment, instruments, utensils, and fomites of a disposable nature from patients who are suspected to have or have been diagnosed as having communicable diseases and must therefore be isolated as required by public health agencies, laboratory wastes such as pathological specimens (i.e., all tissues, specimens of blood elements, excreta, and secretions obtained from patients or laboratory animals), and disposable fomites that may harbor or transmit pathogenic organisms, and surgical operating room pathologic specimens and disposable fomites attendant thereto, and similar disposable materials from outpatient areas and emergency rooms; and
- waste resulting from mining activities, including contaminated soil and debris.

21. ***Solid Waste Management*** *(SWM)* shall refer to the discipline associated with the control of generation, storage, collection, transfer and transport, processing, and disposal of solid wastes in a manner that is in accord with the best principles of public health, economics, engineering, conservation, aesthetics, and other environmental considerations, and that is also responsive to public attitudes;

22. ***Special Wastes*** shall refer to household hazardous wastes such as paints, thinners, household batteries, lead-acid batteries, spray canisters and the like. These include wastes from residential and commercial sources that comprise of bulky wastes, consumer electronics, and white goods, yard wastes that are collected separately, batteries, oil, and tires. These wastes are usually handled separately from other residential and commercial wastes;

Article 3
SEGREGATION OF SOLID WASTE

Section 5. Mandatory Segregation (at source of Solid Waste) - The segregation of waste shall be mandatory primarily to all households, institutional source, industrial source, commercial source, and agricultural source.

Section 6. Categories of Solid Waste– Solid waste shall be segregated in to the following categories; *Biodegradable Waste, Recyclable Waste, Residual Waste,* and *Special Waste.*

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

Article 4
Solid Waste Management Fees

Section 7. Imposing of Fees – There is hereby imposed a solid waste management fee for solid waste management services provided by the barangay in accordance with the schedule contained hereunder. The fees collected shall form part of the Barangay Solid Waste Management Trust Fund.

Section 8. Coverage – The solid waste management fees imposed herein shall be collected from all sources and generators solid waste covered by Solid Waste Management services provided by barangay.

Section 9. Fees for Institutions and Business Establishments – Institutions and Business Establishments will be charged a fee of Php 50.00 - 100.00 per schedule of waste hauling.

Section 10. Fees for Households/Residential Houses, Small and Medium Enterprises – Households, small and medium enterprises will be charged a fee of Php 10.00 - 20.00 per schedule of waste hauling.

Article 5
Establishment of Materials Recovery Facility (MRF)

Section 11. Barangay MRF – In addition to Municipal MRF, Barangay Canarvacanan shall establish its own Barangay Material Recovery Facility.

Section 12. Income – The income generated from the operation of the Barangay MRF shall accrue to and from part of Barangay Solid Waste Management Fund.

Article 6
Community Involvement

Section 13. Public Notification – The constituents of the barangay shall be regularly informed of the acts performed and activities undertaken in connection with the implementation of Solid Waste Management Plan of the barangay council or BSWMC. For this purpose, notices of such acts and activities shall be posted regularly in Barangay Bulletin Board and on other conspicuous public places. The BSWMC shall be responsible for the posting of the above information.

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

Section 17. Violations Of R.A. 9003 – All violations of Republic Act 9003 shall be prosecuted and penalized under and in accordance with the provisions of Republic Act 9003.

Section 18. Fines And Penalties – The following fines and penalties shall be imposed for violation of this Ordinance:

In The Case Of Households:

- *First Offense:* Community Service of Two Hours (2hrs.)
- *Second Offense:* Community Service of Four Hours (4hrs.) or a fine of PHP 100.00
- *Third Offense:* Community Service of Eight Hours (8hrs) or a fine of PHP 200.00

In The Case Of Institutions, And Commercial Establishments:

- *First Offense:* A fine of Php 500.00
- *Second Offense:* A fine of Php 800.00
- *Third Offense:* Revocation or non-renewal of any licenses/permits for the establishment

Article 9
Miscellaneous Provision

Section 19. Proceeds of Collection – Any amount collected as proceeds from service fees, fines and sales of solid waste products and by products shall be treated as income.

Section 20. Withdrawal of Collected Funds – All collected income and proceeds under this ordinance shall only be withdrawn subject to usual auditing and accounting standard procedures of public funds.

Section 21. Collection Agent – The Barangay Treasurer shall be the primary collection agent of the fees, fines and sales of solid waste products.

Section 22. Proof of Transaction – All personnel properly identified and involve in collection of payment under this ordinance shall issue official receipts.

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

Article 7
Collection and Transport

Section 14. Guidelines – The collection and transport of solid waste shall be undertaken in accordance with the guidelines and mechanisms prescribed in the minimum requirements provided in RA 9003. The information on collection of solid waste such as the schedule, types of waste to be collected and other relevant information shall be disseminated by the BSWMC to the general public.

Section 15. Non-Collection Of Unsegregated Solid Waste – Only segregated wastes and only the types of wastes that are scheduled for collection on a particular day and time shall be collected.

Article 8
Prohibitions and Penalties

Section 16. Prohibited Acts – This ordinance and in accordance with the provisions of R.A 9003, the following acts are prohibited:

1. Littering, throwing, dumping of waste matters in the public places, such as, but not limited to roads, sidewalks, streets, alleys, canals, creeks, esteros, vacant lots, establishments, and or in any public places;
2. Non-segregation of solid waste;
3. The taking out of waste on a day not scheduled for collection shall be prohibited. Solid waste for collection shall be brought out from households, institutions, and commercial establishments and other sources properly placed in sacks or garbage bags during the collection schedule only. In case garbage could not be collected, it should be brought inside to await for the collection;
4. Dirty and messy vicinity of residential houses and commercial establishments along public thoroughfares is strictly prohibited. The lobby fronting sidewalks and immediate ground of commercial establishments shall be maintained clean and orderly at all times. Provision of collection bin for biodegradable and non-biodegradable waste shall be strictly implemented for food outlets like carinderia, canteens, but not limited to billiard halls, computer shops, sari-sari stores, and talipapa, etc.;

Republic of the Philippines
BARANGAY CANARVACANAN
Binalonan, Pangasinan

OFFICE OF THE SANGGUNIANG BARANGAY

Article 10
Final Provision

Section 23. Separability Clause – If any provision of this Ordinance or the application of such provision to any person or circumstances is declared invalid, the remainder of the Ordinance or the application of such provision to other persons or circumstances shall not be affected by such declaration.

Section 24. Repealing Clause – All barangay ordinances, issuances, rules and regulations or parts thereof which are inconsistent with this Ordinance are hereby repealed or modified accordingly.

Section 25. Effectivity – This ordinance shall take effect upon the review and approval of the Sangguniang Barangay and ten (10) days after posting at the entrance of Barangay Hall and to other conspicuous places within the barangay.

ENACTED UNANIMOUSLY ON _____

I HEREBY CERTIFY TO THE CORRECTNESS OF THE ABOVE ORDINANCE.

JAYSON C. ARO
Barangay Secretary

CONFORME:

NORMAN L. PADIGOS
Barangay Kagawad

VENERIO B. PARINGIT
Barangay Kagawad

GERONIMO C. DECANO
Barangay Kagawad

ISIDRO A. CARILLO
Barangay Kagawad

BERNIE C. CASABAR
Barangay Kagawad

MARICEL B. GOTOC
Barangay Kagawad

VIRGINIA C. DESAMITO
Barangay Kagawad

7.6 Discours de Monsieur l'Échevin Eric Jassin pour l'inauguration des Mobile-store

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de me permettre de prendre la parole à l'occasion de la nuit de la culture.

Avril 2015, je menais une mission d'exploration au nom de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode afin que notre Commune développe un partenariat international avec une commune aux Philippines. Dix mois plus tard, nous sommes présents parmi vous pour renforcer les liens entre nos deux Communes. Ce partenariat a été possible grâce à un homme : M. Ramon Guico. Son équipe, les femmes et les hommes de cette magnifique de Binalonan.

Aujourd'hui Saint-Josse, c'est 140 nationalités différentes sur 1km^2. Nous sommes au cœur de Bruxelles, Capitale de l'Europe. Notre Commune a décidé de déplacer ses frontières. Nous avons des accords avec 2 villes marocaines, une ville en Turquie, Binalonan aux Philippines et demain Jerusalem.

Merci à vous de permettre à notre Commune de concrétiser ses projets à l'international.
Merci à vous M. le Maire, Ramon Guico.
Merci à vous Monsieur le Conseiller, M. Leblanc.
Merci à vous, Monsieur le Vice-Président, Melicio Patague.
Merci à vous, les membres du Conseil.
Merci à vous, habitants de Binalonan.

Ici, nous construisons des relations entre les peuples.
Ici, nous construisons la paix entre les peuples.
Ici, nous sommes fiers de vous dire : Merci.